

Le Grand Nancy devient Métropole

by Urbapresse - lundi, mai 02, 2016

<http://correspondances.fr/le-grand-nancy-devient-metropole/>

Ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, Jean-Michel Baylet a remis ce 22 avril à André Rossinot, président du Grand Nancy, le décret confirmant la création de la Métropole du Grand Nancy.

Totalisant 266 000 habitants, les 20 communes de l'intercommunalité se trouvent nettement en-deçà du seuil de 400 000 habitants prévu par la loi Maptam pour accéder à ce statut. Mais le Grand Nancy rayonne sur un bassin de vie de 580 000 habitants et regroupe des services et équipements à vocation métropolitaine. Avec 45 000 étudiants, il constitue le deuxième pôle universitaire du Grand Est après Strasbourg et présente une forte concentration de laboratoires de recherche. La réforme territoriale a confirmé l'implantation à Nancy du rectorat du Grand Est, de l'Agence régionale de Santé et de plusieurs directions de l'Armée.

La métropolisation qui entrera en vigueur à compter le 1er juillet prochain couronne plus d'un demi-siècle de rapprochement intercommunal. Créé en 1959 sous forme de district urbain, le Grand Nancy s'est progressivement saisi de la quasi-totalité des compétences auxquelles il était éligible, du développement économique à la politique locale de l'habitat en passant par la politique de la ville ou la gestion des services d'intérêt collectif. Parmi les principaux projets de la future métropole figurent le confortement du technopole de Brabois, le soutien à l'écosystème numérique Lor'N'Tech, le développement de projets liés à l'écologie urbaine et l'extension des solidarités territoriales et transfrontalières.